Résumé

Section A - Introduction et Avertissements

Avertissements

Le présent résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus de Base et aux Conditions Définitives applicables.
Toute décision d'investir dans les Titres concernés doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus de Base dans son ensemble, y compris tous documents incorporés par référence et les Conditions Définitives applicables.
Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus de Base et les Conditions Définitives applicables est intentée devant un tribunal d'un Etat Membre de l'Espace Economique Européen, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale de l'État Membre où l'action est intentée, avoir à supporter les frais de traduction de ce Prospectus de Base et des Conditions Définitives applicables avant le début de la procédure judiciaire.
La responsabilité civile sera recherchée dans cet Etat Membre auprès de l'Emetteur ou du Garant (le cas échéant) sur la seule base du présent résumé, y compris sa traduction, mais seulement si le contenu du résumé est jugé trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus de Base et des Conditions Définitives applicables, ou, s'il ne fournit pas, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus de Base et des Conditions Définitives applicables, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces Titres.
Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

Nom et les codes internationaux d'identification des valeurs mobilières (codes ISIN)

EUR "Turbo" certificats sur Indice
Numéro International d'Identification des Valeurs Mobilières ("ISIN") : veuillez-vous référer aux tableaux ci-dessous.

Identité et coordonnées de l'émetteur

BNP Paribas Issuance B.V. ("BNPP B.V." ou l'"Emetteur"). L'Emetteur a été constitué aux Pays-Bas sous la forme d'une société non cotée en bourse à responsabilité limitée de droit néerlandais, et son siège social est situé Herengracht 595, 1017 CE Amsterdam, Pays-Bas. Identifiant d'entité juridique ("IEJ") : 7245009UXRIGIRYOBR48

Identité et coordonnées de l'offreur

BNP Paribas Warrants & Certificats, 20 boulevard des Italiens 75009 Paris France, n°0 800 235 000.

Identité et coordonnées de l'autorité compétente qui approuve le prospectus

Autorité Néerlandaise des Marchés Financiers ("AFM"), Postbus 11723 - 1001 GS Amsterdam, Pays-Bas. www.afm.nl

Date d'approbation du prospectus

Ce Prospectus a été approuvé le 1 juillet 2022 par l'AFM, tel que modifié ou complété à tout moment par des suppléments.

Section B - Informations clés sur l'émetteur

Qui est l'émetteur des valeurs mobilières?

Siège social / forme juridique / IEJ / droit régissant ses activités / pays d'origine

L'Emetteur a été constitué aux Pays-Bas sous la forme d'une société non cotée en bourse à responsabilité limitée de droit néerlandais, et son siège social est situé Herengracht 595, 1017 CE Amsterdam, Pays-Bas. Identifiant d'entité juridique ("IEJ") : 7245009UXRIGIRYOBR48. La notation de crédit à long terme de BNPP B.V. est: A+ avec une perspective stable (S&P Global Ratings Europe Limited) et la notation de credit à court terme de BNPP B.V. est : A-1 (S&P Global Ratings Europe Limited).

Principales activités

L'Emetteur a pour activité principale d'émettre et/ou d'acquérir des instruments financiers de toute nature et de conclure des contrats à cet effet pour le compte de différentes entités au sein du Groupe BNPP. Les actifs de BNPP B.V. sont constitués des obligations des autres entités du Groupe BNPP. Les Titulaires de titres de BNPP B.V. seront, sous réserve des dispositions de la Garantie pertinente émise par BNPP, exposés à la capacité des entités du Groupe BNPP à exécuter leurs obligations en vertu de ces contrats de couverture et peuvent subir des pertes si ces entités ne respectent pas leur engagement.

Principaux actionnaires

BNP Paribas détient 100% du capital de BNPP B.V.

Identité de ses principaux dirigeants

L'Administrateur de l'Émetteur est BNP Paribas Finance B.V. Administrateurs de BNP Paribas Finance B.V. : Edwin Herskovic/Erik Stroet/Folkert van Asma/Richard Daelman/Geert Lippens/Matthew Yandle.

Identité de ses contrôleurs légaux des comptes

Mazars N.V. sont les auditeurs de l'Émetteur. Mazars N.V. est un cabinet d'expertise comptable indépendant aux Pays-Bas, enregistré auprès de la NBA (Nederlandse Beroepsorganisatie van Accountants).

Quelles sont les informations financières clés concernant l'émetteur?

Informations financières clés

Compte de résultat				
	Année	Année-1		
En €	31/12/2021	31/12/2020		
Bénéfice/perte d'exploitation	47 856	54 758		

Bilan				
	Année	**Année-1**		
En €	31/12/2021	31/12/2020		
Endettement financier net (dette à long terme plus dette à court terme moins trésorerie)	87 075 921 726	69 621 531 827		
Ratio courant (actif courant/passif courant)	1	1		
Ratio dette sur capitaux propres (total du passif/total des capitaux propres)	133 566	112 649		
Ratio de couverture des intérêts (résultat d'exploitation/charge d'intérêts)	Aucune charge d'intérêt	Aucune charge d'intérêt		
État des flux de trésorerie				
	Année	**Année-1**		
En €	31/12/2021	31/12/2020		
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	622 151	-563 228		
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	0	0		
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	0	0		

Réserves dans le rapport d'audit

Sans objet, il n'existe aucune réserve dans le rapport d'audit sur les informations financières historiques contenues dans le Prospectus de Base.

Quels sont les risques spécifiques à l'émetteur?

Non applicable. BNPP B.V. est une société opérationnelle. La solvabilité de BNPP B.V dépend de la solvabilité de BNPP.

Section C - Informations clés sur les valeurs mobilières

Quelles sont les principales caractéristiques des valeurs mobilières?

Nature, catégorie et code ISIN

Les Titres sont des certificats ("Certificats") et sont émis en Souches. Code ISIN: veuillez-vous référer aux tableaux ci-dessous.

Monnaie / dénomination / valeur nominale / nombre de valeurs mobilières émises / échéance

La devise de Titres est l' Euro ("EUR"). Les Titres n'ont pas de valeur nominale. Nombre/échéance des Titres : veuillez-vous référer aux tableaux ci-dessous.

Droits attachés aux valeurs mobilières

Maintien de l'Emprunt à son Rang - Les modalités des Titres ne contiendront aucune clause de maintien de l'emprunt à son rang.
Cas de Défaut - Les modalités des Titres ne prévoiront pas de cas de défaut.
Loi applicable - Les Titres sont soumis au droit français.
Intérêts - Les Titres ne portent pas intérêts et ne donneront lieu à aucun paiement d'intérêts.
Sous-jacent - Indice.
Remboursement - Les Titres sont des Titres à Règlement en Numéraire.
A moins qu'il ne soit antérieurement remboursé ou annulé, chaque Titre sera remboursé à la Date de Remboursement.

Remboursement Final

A moins qu'il n'ait été préalablement remboursé ou racheté et annulé, chaque Titre habilite son titulaire à recevoir de l'Emetteur à la Date de Remboursement un Montant de Règlement en numéraire égal à :

Formules de Paiement Final

Formules de Paiement Final des Titres Négociés sur les Marchés ETS

Produits à Effet de levier:

Effet de levier: produits à terme fixe qui ont un rendement fixe si certaines conditions (y compris un plafond) relatives à un ou plusieurs Sous-Jacents de Référence sont remplies. Le capital peut ne pas être garanti.

Formules de Paiement Final (ETS 2200/1)

si les Titres sont définis comme étant des Titres *Call*:

(i) $$\frac{\text{Max}\,(0;\ \text{Prix de Règlement Final} - \text{Prix d'Exercice})}{[\text{Parité} \times \text{Taux de Change Final}]}$$; ou

si les Titres sont définis comme étant des Titres *Put*:

(ii) $$\frac{\text{Max}\,(0;\ \text{Prix d'Exercice} - \text{Prix de Règlement Final})}{[\text{Parité} \times \text{Taux de Change Final}]}$$.

Description de la Formule de Paiement

La Formule de Paiement sera égale (i) en cas de Titres Call, au surplus (le cas échéant), entre le Prix de Règlement à la Date d'Evaluation et le Prix d'Exercice, ou (ii) en cas de Titres Put, au surplus (le cas échéant), entre le Prix d'Exercice et le Prix de Règlement à la Date d'Evaluation, dans chaque cas divisé par le produit du Taux de Change et de la Parité.

Remboursement Anticipé Automatique

Si, lors de toute Date d'Evaluation du Remboursement Anticipé Automatique il survient un Cas de Remboursement Anticipé Automatique, les Titres seront remboursés par anticipation au Montant de Remboursement Anticipé Automatique (le cas échéant) à la Date de Remboursement Anticipé Automatique.
Le Montant de Remboursement Anticipé Automatique sera un montant égal à:

Formule de Paiement en cas de Remboursement Anticipé Automatique 2200/1:

0 (zéro).

"**Cas de Remboursement Anticipé Automatique**" désigne la survenance d'un Knock-out AER.

"**Knock-out AER**" désigne la survenance d'un Cas de Knock-out.

"**Cas de Knock-out**" :

En matière de Titres Call :

Le Niveau est "inférieur ou égal" au Niveau de Knock-out.

En matière de Titres Put :

Le Niveau est "supérieur ou égal" au Niveau de Knock-out.

"**Niveau**" désigne le Niveau Officiel.

"**Niveau de Knock-out**" comme défini dans le tableau ci-dessous.

Fiscalité - Le Titulaire devra payer tous les impôts, taxes et/ou frais découlant de l'exercice et du règlement ou du remboursement des Titres et/ou de la livraison ou du transfert des actifs dus en cas de Règlement Physique. L'Emetteur devra déduire des montants payables ou des actifs livrables aux Titulaires certains impôts, taxes et frais non antérieurement déduits des montants payés ou des actifs livrés à des Titulaires, que l'Agent de Calcul déterminera comme attribuables aux Titres.
Les paiements seront soumis dans tous les cas (i) aux lois et réglementations fiscales ou autres qui leur sont applicables dans le lieu de paiement, (ii) à toute retenue à la source ou tout prélèvement libératoire devant être effectué en vertu d'un accord de la nature décrite à la Section 1471(b) de l'U.S. Internal Revenue Code de 1986 (le "**Code**"), ou qui est autrement imposé en vertu des Sections 1471 à 1474 du Code, de toutes réglementations ou conventions prises pour leur application, de toutes leurs interprétations officielles ou de toute loi prise pour appliquer une approche intergouvernementale de celles-ci, et (iii) à toute retenue à la source ou tout prélèvement libératoire devant être effectué en vertu de la Section 871(m) du Code.

Assemblées Générales - Les modalités des Titres contiendront des dispositions relatives à la convocation d'assemblées générales des titulaires de ces Titres, afin d'examiner des questions affectant leurs intérêts en général. Ces dispositions permettront à des majorités définies de lier tous les titulaires, y compris ceux qui n'auront pas assisté et voté à l'assemblée concernée et ceux qui auront voté d'une manière contraire à celle de la majorité.

Représentant des Titulaires - Les Titulaires ne seront pas regroupés en une Masse.

Rang de créance des valeurs mobilières

Les Titres sont des obligations non subordonnées et non assorties de sûretés de l'Emetteur et viennent au même rang entre eux.

Restrictions au libre transfert des valeurs mobilières

Il n'y a aucune restriction à la libre négociabilité des titres.

Politique de dividende ou de distribution

Sans objet.

Où les valeurs mobilières seront-elles négociées?

Admission à la négociation

Une demande a été présentée par l'Emetteur (ou pour son compte) en vue de faire admettre les Titres à la négociation sur Euronext Access Paris.

Les valeurs mobilières font-elles l'objet d'une garantie?

Nature et portée de la garantie

Les obligations en vertu de la garantie sont des obligations senior préférées (au sens de l'article L.613-30-3-I-3° du Code monétaire et financier) et non assorties de sûretés de BNPP et viendront au même rang que toutes les autres obligations présentes et futures senior préférées et non assorties de sûretés soumises à des exceptions qui peuvent au cours du temps être obligatoires en vertu du droit français. Dans le cas où BNPP fait l'objet d'un renflouement interne, mais sans que BNPP B.V. n'en fasse l'objet, les obligations et/ou montants dus par BNPP, au titre de la garantie, devront être réduits afin de prendre en compte toutes les réductions ou modifications appliquées aux dettes de BNPP résultant de l'application du renflouement interne de BNPP par toute autorité de régulation compétente (y compris dans une situation où la garantie elle-même ne fait pas l'objet d'un tel renflouement interne).
Le Garant garantit inconditionnellement et irrévocablement à chaque Titulaire de titres que si, pour une raison quelconque, BNPP B.V. ne paie pas une somme payable par elle ou n'exécute pas une autre obligation relative à une Garantie à la date spécifiée pour ce paiement ou cette exécution, le Garant, conformément aux Conditions, paiera cette somme dans la devise dans laquelle ce paiement est dû en fonds immédiatement disponibles ou, selon le cas, exécutera ou fera exécuter l'obligation concernée à la date d'échéance de cette exécution.

Description du garant

Les Titres seront inconditionnellement et irrévocablement garantis par BNP Paribas ("**BNPP**" ou le "**Garant**") en vertu d'une garantie de droit français signée par BNPP le 1 juillet 2022 (la "**Garantie**"). Identifiant d'entité juridique ("IEJ") : R0MUWSFPU8MPRO8K5P83. Le Garant a été constitué en France sous la forme d'une société anonyme de droit français et agréée en qualité de banque, dont le siège social est situé 16, boulevard des Italiens - 75009 Paris, France. Les notations de crédit à long terme de BNPP sont : A+ avec une perspective stable (S&P Global Ratings Europe Limited), Aa3 avec une perspective stable (Moody's Investors Service Ltd.), AA- avec une perspective stable (Fitch Ratings Ireland Limited) (qui est la notation long-terme attribuée à la dette senior préférée de BNPP par Fitch Ratings Ireland Limited) et AA (low) avec une perspective stable (DBRS Rating GmbH) et les notations de crédit à court terme de BNPP sont : A-1 (S&P Global Ratings Europe Limited), P-1 (Moody's Investors Service Ltd.), F1+ (Fitch Ratings Ireland Limited) et R-1 (middle) (DBRS Rating GmbH).
BNPP est présent dans 65 pays et compte près de 190 000 collaborateurs, dont près de 145 000 en Europe. BNPP est la société mère du Groupe BNP Paribas (ensemble le "**Groupe BNPP**").
En 2021, BNPP a décidé de faire évoluer son organisation, avec deux nouveaux pôles opérationnels : Commercial, Personal Banking & Services (CPBS) et Investment & Protection Services (IPS). Avec Corporate & Institutional Banking (CIB), troisième pôle opérationnel du modèle diversifié et intégré de BNP Paribas, ils travaillent notamment à la préparation du plan stratégique 2022-2025. Dans ce cadre, la nouvelle organisation du Groupe effective dès 2022 est la suivante:
Commercial, Personal Banking & Services (CPBS):
- *les banques commerciales de la zone euro:* Banque Commerciale en France (BCEF), BNL banca commerciale (BNL bc), Banque Commerciale en Italie, Banque Commerciale en Belgique (BCB) et Banque Commerciale au Luxembourg (BCL).
- *les banques commerciales hors zone euro, qui s'organisent autour de:* : Europe Méditerranée, pour couvrir l'Europe centrale, l'Europe de l'Est et la Turquie, et BancWest aux États-Unis.
- *les services financiers:* Arval, BNP Paribas Leasing Solutions, BNP Paribas Personal Finance, BNP Paribas Personal Investors et les nouveaux métiers digitaux (Nickel, Paypal, etc.).
Investment & Protection Services (IPS): l'Assurance (BNP Paribas Cardif), Gestion Institutionnelle et Privée (BNP Paribas Asset Management, BNP Paribas Wealth Management et BNP Paribas Real Estate), la gestion du portefeuille de participations industrielles et commerciales non cotées et cotées du Groupe BNP Paribas (BNP Paribas Principal Investments).
Corporate and Institutional Banking (CIB): Global Banking, Global Markets, Securities Services.

Au 31 décembre 2021, les principaux actionnaires étaient la Société Fédérale de Participations et d'Investissement ("SFPI"), société anonyme d'intérêt public agissant pour le compte de l'Etat belge, qui détient 7,80% du capital social, BlackRock Inc. qui détient 6,10% du capital social et le Grand-Duché de Luxembourg, qui détient 1% du capital social.

Informations financières clés afin d'évaluer la capacité du garant à remplir ses engagements au titre de la garantie

Compte de résultat

	Année	Année-1	Année-2	Intermédiaire	Valeur intermédiaire pour la même période de l'année précédente pour comparaison
En millions d'€	31/12/2021*	31/12/2020	31/12/2019	31/03/2022	31/03/2021
Produits d'intérêts nets	19 238	21 312	21 127	n.a	n.a
Commissions	10 362	9 862	9 365	n.a	n.a
Gains nets sur instruments financiers	7 777	7 146	7 464	n.a	n.a
Produit Net Bancaire	43 762	44 275	44 597	13 218	11 829
Coût du risque	-2 971	-5 717	-3 203	-456	-896
Résultat d'exploitation	11 325	8 364	10 057	3 109	2 336
Résultat net, part du Groupe	9 488	7 067	8 173	2 108	1 768
Résultat par action	7,26	5,31	6,21	1,53	1,31

Bilan

	Année	Année-1	Année-2	Intermédiaire	Valeur intermédiaire pour la même période de l'année précédente pour comparaison
En millions d'€	31/12/2021*	31/12/2020	31/12/2019	31/03/2022	31/03/2021
Total des actifs	2 634 444	2 488 491	2 164 713	2 860 836	2 660 266
Dettes représentées par un titre	220 106	212 351	221 336	233 552	236 942
Dont dettes senior préférées à moyen long terme	78 845**	82 086**	88 466**	n.a	n.a
Dettes subordonnées	25 667	23 325	20 896	n.a	n.a
Prêts et créances sur la clientèle	814 000	809 533	805 777	838 965	821 991
Dettes envers la clientèle	957 684	940 991	834 667	1 009 206	974 083
Capitaux propres (part du Groupe)	117 886	112 799	107 453	119 050	113 788
Créances douteuses / encours bruts* **	2%	2,1%	2,2%	1,9%	2,1%
Ratio Common Equity Tier 1 (CET1)	12,9%	12,8%	12,1%	12,4%	12,8%
Ratio de fonds propres total	16,4%	16,4%	15,5%	16%	16,2%
Ratio de levier**	4,1%	4,9%	4,6%	3,8%	4,3%

(*) En application d'IFRS5

(**) Périmètre prudentiel

(***) Encours dépréciés (stage 3), bilan et hors bilan, non nettés des garanties reçues, sur la clientèle et les établissements de crédit, y compris les titres de dette au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres sur les encours bruts sur la clientèle et les établissements de crédit, bilan et hors bilan, y compris titres au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres (hors assurance).

(****) En tenant compte de l'effet de l'exemption temporaire des dépôts auprès des banques centrales de l'Eurosystème (calculé conformément à l'article 500 ter du Règlement UE n° 2020/873). Il s'élève à 4,7% sans cet effet au 31 décembre 2021.

Principaux facteurs de risque liés au garant

1. Toute augmentation substantielle des provisions ou tout engagement insuffisamment provisionné au titre du risque de crédit et de contrepartie pourrait peser sur les résultats et sur la situation financière du Groupe BNP Paribas.

2. Toute interruption ou défaillance des systèmes informatiques du Groupe BNP Paribas, pourrait provoquer des pertes significatives d'informations relatives aux clients, nuire à la réputation du Groupe BNP Paribas et provoquer des pertes financières.

3. Les fluctuations de marché et la volatilité exposent le Groupe BNP Paribas au risque de pertes substantielles dans le cadre de ses activités de marché et d'investissement.

4. Des ajustements apportés à la valeur comptable des portefeuilles de titres et d'instruments dérivés du Groupe BNP Paribas ainsi que de la dette du Groupe BNP Paribas pourraient avoir un effet défavorable sur son résultat net et sur ses capitaux propres.

5. L'accès du Groupe BNP Paribas au financement et les coûts de ce financement pourraient être affectés de manière défavorable en cas de résurgence des crises financières, de détérioration des conditions économiques, de dégradation de notation, d'accroissement des spreads de crédit des États ou d'autres facteurs

6. Le contexte économique et financier défavorable a eu par le passé, et pourrait avoir à l'avenir, un impact sur le Groupe BNP Paribas et les marchés dans lesquels il opère.

7. Des mesures législatives et règlementaires prises ces dernières années, en particulier en réponse à la crise financière mondiale, ainsi que des nouvelles propositions de loi, pourraient affecter de manière substantielle le Groupe BNP Paribas ainsi que l'environnement financier et économique dans lequel elle opère.

8. En cas de non-conformité avec les lois et règlements applicables, le Groupe BNP Paribas pourrait être exposé à des amendes significatives et d'autres sanctions administratives et pénales, et pourrait subir des pertes à la suite d'un contentieux privé, en lien ou non avec ces sanctions.

9. Les épidémies et pandémies, y compris la pandémie de coronavirus en cours (COVID-19) et leurs conséquences économiques, peuvent affecter négativement les activités, les opérations, les résultats et la situation financière du Groupe.

Quels sont les principaux risques spécifiques aux valeurs mobilières?

Principaux facteurs de risque spécifiques aux valeurs mobilières

Il existe également des risques liés aux Certificats, notamment :

1. Risque relatif à la structure des Titres :

Produits à effet de levier : Les investisseurs peuvent être exposés à une perte partielle ou totale de leur investissement. Le rendement de ces Titres dépend de la performance du ou des Sous-Jacent(s) de Référence, plus particulièrement en fonction du niveau d'une barrière désactivante et de remboursements automatiques anticipés. De plus, le rendement peut dépendre d'autres facteurs de marché tels que les taux d'intérêt, la volatilité implicite du Sous-Jacent de Référence, et la durée avant l'échéance. L'effet de levier de ces Titres peut être soit positif soit négatif.

2. Risque relatif au Sous-jacent et à ses Perturbations et Ajustements :

Les Titres Indice sont liés à la performance d'un indice sous-jacent (un « Indice »), qui peut faire référence à diverses classes d'actifs comme des actions, des obligations, des taux de change ou des données de prix de biens, ou peuvent faire référence à une combinaison de classes d'actifs. Les investisseurs dans des Titres Indice sont exposés au risque d'un large ensemble de circonstances ce qui fait que la performance des actifs sous-jacents de l'Indice n'est pas celle attendue en comparaison avec un investissement dans des titres de créance classiques. Par conséquent, la probabilité que le rendement d'un investissement dans des Titres Indice soit affecté négativement est plus élevée que pour un investissement dans des titres de créance classiques : l'exposition à un ou plusieurs indices, un cas d'ajustement et de perturbation du marché ou le défaut d'ouverture d'une bourse, qui peuvent avoir un effet défavorable sur la valeur de la liquidité des Titres, et le fait que l'Emetteur ne fournira pas d'informations post-émission sur le Sous-Jacent de Référence.

3. Risque relatif aux marchés sur lesquels sont négociés les Titres :

Facteurs affectant la valeur et le cours des Titres : Le cours des Titres peut être affecté par un certain nombre de facteurs dont, notamment, le prix, la valeur ou le niveau de la ou des Références Sous-jacentes, le temps restant jusqu'à la date de remboursement prévue des Titres, la volatilité réelle ou implicite associée à la ou aux Références Sous-jacentes et le risque de corrélation de la ou des Références Sous-jacentes concernées. La possibilité que la valeur et le cours des Titres fluctuent (de manière positive comme négative) dépend d'un certain nombre de facteurs, que les investisseurs doivent examiner attentivement avant d'acheter ou de vendre des Titres.

4. Risque juridique :

Assemblées générales : Les modalités des Titres contiendront des dispositions relatives à la convocation d'assemblées générales des titulaires de ces Titres, afin d'examiner des questions affectant leurs intérêts en général. Ces dispositions permettront à des majorités définies de lier tous les titulaires, y compris ceux qui n'auront pas assisté et voté à l'assemblée concernée et ceux qui auront voté d'une manière contraire à celle de la majorité.

Section D - Informations clés sur l'offre au public de valeurs mobilières et/ou l'admission à la négociation sur un marché réglementé

À quelles conditions et selon quel calendrier puis-je investir dans cette valeur mobilière?

Conditions générales et calendrier prévisionnel de l'offre

Les Titres seront intégralement souscrits par BNP Paribas Arbitrage S.N.C. en sa qualité de Gestionnaire le 21 septembre 2022.
Une demande a été présentée par l'Emetteur (ou pour son compte) en vue de faire admettre les Titres à la négociation sur Euronext Access Paris.
Cette émission de Titres est offerte dans le cadre d'une Offre Non-exemptée en France et en Belgique.

Estimation des dépenses totales liées à l'émission et/ou à l'offre, y compris une estimation des dépenses facturées à l'investisseur par l'émetteur ou l'offreur

Il n'existe pas de dépenses facturées à l'investisseur par l'Emetteur.

Qui est l'offreur et/ou la personne qui sollicite l'admission à la négociation?

Description de l'offreur

BNP Paribas Warrants & Certificats, 20 boulevard des Italiens 75009 Paris France, n° 0 800 235 000. Identifiant d'entité juridique ("IEJ") : R0MUWSFPU8MPRO8K5P83.
L'offreur a été constitué en France sous la forme d'une société anonyme de droit français.

Pourquoi ce prospectus est-il établi?

Utilisation et montant net estimé du produit

Les produits nets de l'émission des Titres seront affectés aux besoins généraux de financement de l'Emetteur. Ces produits pourront être utilisés pour maintenir des positions sur des contrats d'options ou des contrats à terme ou d'autres instruments de couverture.
Produit net estimé : 1 792 200 EUR.

Convention de prise ferme

Non applicable.

Principaux conflits d'intérêts liés à l'offre ou à l'admission à la négociation

Tout Agent Placeur et ses affiliés peuvent aussi avoir été impliqué, et pourrait dans le futur être impliqué, dans des transactions de banque d'investissement ou commerciale avec, ou lui fournir d'autres services à, l'Emetteur et son Garant et leurs affiliés dans le cours normal de leurs activités.
Diverses entités au sein du groupe BNPP (y compris l'Émetteur et le Garant) et les Sociétés affiliées assument différents rôles en rapport avec les Titres, notamment celui d'Émetteur des Titres et d'Agent de Calcul des Titres et peuvent également s'engager dans des activités de négociation (y compris des activités de couverture) relatives au Sous-jacent et à d'autres instruments ou produits dérivés basés sur le Sous-jacent, ou liés à celui-ci, qui peuvent donner lieu à des conflits d'intérêts potentiels.
BNP Paribas Arbitrage SNC, qui agit en tant que Gestionnaire et Agent de Calcul, est une Société affiliée de l'Émetteur et du Garant, et des conflits d'intérêts potentiels peuvent exister entre elle et les titulaires de Titres, y compris en ce qui concerne certaines décisions et jugements que l'Agent de Calcul doit prendre. Les intérêts économiques de l'Émetteur et de BNP Paribas Arbitrage SNC en tant que Gestionnaire et Agent de Calcul sont potentiellement contraires aux intérêts des Titulaires en tant qu'investisseurs dans les Titres.
Exception faite de ce qui est mentionné ci-dessus, aucune personne intervenant dans l'émission des Titres ne détient, à la connaissance de l'Emetteur, un intérêt pouvant influer sensiblement sur l'offre, y compris des intérêts conflictuels.

N° de Souche / Code ISIN	Nbre de Titres émis	Nbre de Titres	Code Mnemonique	Prix d'émission par Titre	Call / Put	Prix d'Exercice	Niveau Knock-out	Livraison ou mois d'échéance	Bourse des Futures ou Options	Date d'Evaluation	Date de Remboursement	Parité
FRBNPP04TJV0	60 000	60 000	KL2IB	EUR 0,54	Call	EUR 660	EUR 660	décembre 2022	Euronext Derivatives	16 déc 22	22 déc 22	10
FRBNPP04TJW8	60 000	60 000	LL2IB	EUR 0,66	Put	EUR 672	EUR 672	décembre 2022	Euronext Derivatives	16 déc 22	22 déc 22	10
FRBNPP04TJX6	60 000	60 000	ML2IB	EUR 1,06	Put	EUR 676	EUR 676	décembre 2022	Euronext Derivatives	16 déc 22	22 déc 22	10
FRBNPP04TJY4	60 000	60 000	NL2IB	EUR 1,86	Put	EUR 684	EUR 684	décembre 2022	Euronext Derivatives	16 déc 22	22 déc 22	10
FRBNPP04TJZ1	300 000	300 000	OL2IB	EUR 0,55	Call	EUR 5 980	EUR 5 980	octobre 2022	Euronext Derivatives (Paris)	21 oct 22	27 oct 22	100
FRBNPP04TK03	300 000	300 000	PL2IB	EUR 0,55	Call	EUR 5 980	EUR 5 980	novembre 2022	Euronext Derivatives (Paris)	18 nov 22	24 nov 22	100
FRBNPP04TK11	300 000	300 000	QL2IB	EUR 0,55	Call	EUR 5 980	EUR 5 980	décembre 2022	Euronext Derivatives (Paris)	16 déc 22	22 déc 22	100
FRBNPP04TK29	300 000	300 000	RL2IB	EUR 0,55	Call	EUR 5 980	EUR 5 980	mars 2023	Euronext Derivatives (Paris)	17 mars 23	23 mars 23	100
FRBNPP04TK37	300 000	300 000	SL2IB	EUR 0,45	Call	EUR 5 990	EUR 5 990	octobre 2022	Euronext Derivatives (Paris)	21 oct 22	27 oct 22	100
FRBNPP04TK45	300 000	300 000	TL2IB	EUR 0,45	Call	EUR 5 990	EUR 5 990	novembre 2022	Euronext Derivatives (Paris)	18 nov 22	24 nov 22	100
FRBNPP04TK52	300 000	300 000	UL2IB	EUR 0,45	Call	EUR 5 990	EUR 5 990	décembre 2022	Euronext Derivatives (Paris)	16 déc 22	22 déc 22	100
FRBNPP04TK60	300 000	300 000	VL2IB	EUR 0,45	Call	EUR 5 990	EUR 5 990	mars 2023	Euronext Derivatives (Paris)	17 mars 23	23 mars 23	100
FRBNPP04TK78	300 000	300 000	WL2IB	EUR 0,15	Call	EUR 6 020	EUR 6 020	octobre 2022	Euronext Derivatives (Paris)	21 oct 22	27 oct 22	100
FRBNPP04TK86	300 000	300 000	XL2IB	EUR 0,15	Call	EUR 6 020	EUR 6 020	novembre 2022	Euronext Derivatives (Paris)	18 nov 22	24 nov 22	100
FRBNPP04TK94	300 000	300 000	YL2IB	EUR 0,15	Call	EUR 6 020	EUR 6 020	décembre 2022	Euronext Derivatives (Paris)	16 déc 22	22 déc 22	100
FRBNPP04TKA2	300 000	300 000	ZL2IB	EUR 0,15	Call	EUR 6 020	EUR 6 020	mars 2023	Euronext Derivatives (Paris)	17 mars 23	23 mars 23	100
FRBNPP04TKB0	300 000	300 000	0L2IB	EUR 0,05	Call	EUR 6 030	EUR 6 030	octobre 2022	Euronext Derivatives (Paris)	21 oct 22	27 oct 22	100
FRBNPP04TKC8	300 000	300 000	4L2IB	EUR 0,05	Call	EUR 6 030	EUR 6 030	novembre 2022	Euronext Derivatives (Paris)	18 nov 22	24 nov 22	100
FRBNPP04TKD6	300 000	300 000	5L2IB	EUR 0,05	Call	EUR 6 030	EUR 6 030	décembre 2022	Euronext Derivatives (Paris)	16 déc 22	22 déc 22	100
FRBNPP04TKE4	300 000	300 000	6L2IB	EUR 0,05	Call	EUR 6 030	EUR 6 030	mars 2023	Euronext Derivatives (Paris)	17 mars 23	23 mars 23	100
FRBNPP04TKF1	300 000	300 000	7L2IB	EUR 0,05	Put	EUR 6 040	EUR 6 040	octobre 2022	Euronext Derivatives (Paris)	21 oct 22	27 oct 22	100
FRBNPP04TKG9	300 000	300 000	8L2IB	EUR 0,05	Put	EUR 6 040	EUR 6 040	novembre 2022	Euronext Derivatives (Paris)	18 nov 22	24 nov 22	100
FRBNPP04TKH7	300 000	300 000	9L2IB	EUR 0,05	Put	EUR 6 040	EUR 6 040	décembre 2022	Euronext Derivatives (Paris)	16 déc 22	22 déc 22	100
FRBNPP04TKI5	300 000	300 000	AM2IB	EUR 0,05	Put	EUR 6 040	EUR 6 040	mars 2023	Euronext Derivatives (Paris)	17 mars 23	23 mars 23	100

N° de Souche / Code ISIN	Nbre de Titres émis	Nbre de Titres	Code Mnemonique	Prix d'émission par Titre	Call / Put	Prix d'Exercice	Niveau Knock-out	Livraison ou mois d'échéance	Bourse des Futures ou Options	Date d'Evaluation	Date de Remboursement	Parité
FRBNPP04TKJ3	300 000	300 000	BM2IB	EUR 0,15	Put	EUR 6 050	EUR 6 050	octobre 2022	Euronext Derivatives (Paris)	21 oct 22	27 oct 22	100

N° de Souche / Code ISIN	Indice	Devise	Code ISIN de l'Indice	Code Reuters de l'Indice	Sponsor de l'Indice	Site Internet du Sponsor	Bourse	Site Internet de la Bourse
FRBNPP04TJV0	AEX®	EUR	NL0000000107	.AEX	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Amsterdam	www.euronext.com
FRBNPP04TJW8	AEX®	EUR	NL0000000107	.AEX	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Amsterdam	www.euronext.com
FRBNPP04TJX6	AEX®	EUR	NL0000000107	.AEX	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Amsterdam	www.euronext.com
FRBNPP04TJY4	AEX®	EUR	NL0000000107	.AEX	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Amsterdam	www.euronext.com
FRBNPP04TJZ1	CAC 40®	EUR	FR0003500008	.FCHI	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP04TK03	CAC 40®	EUR	FR0003500008	.FCHI	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP04TK11	CAC 40®	EUR	FR0003500008	.FCHI	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP04TK29	CAC 40®	EUR	FR0003500008	.FCHI	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP04TK37	CAC 40®	EUR	FR0003500008	.FCHI	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP04TK45	CAC 40®	EUR	FR0003500008	.FCHI	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP04TK52	CAC 40®	EUR	FR0003500008	.FCHI	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP04TK60	CAC 40®	EUR	FR0003500008	.FCHI	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP04TK78	CAC 40®	EUR	FR0003500008	.FCHI	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP04TK86	CAC 40®	EUR	FR0003500008	.FCHI	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP04TK94	CAC 40®	EUR	FR0003500008	.FCHI	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP04TKA2	CAC 40®	EUR	FR0003500008	.FCHI	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP04TKB0	CAC 40®	EUR	FR0003500008	.FCHI	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP04TKC8	CAC 40®	EUR	FR0003500008	.FCHI	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP04TKD6	CAC 40®	EUR	FR0003500008	.FCHI	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP04TKE4	CAC 40®	EUR	FR0003500008	.FCHI	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP04TKF1	CAC 40®	EUR	FR0003500008	.FCHI	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP04TKG9	CAC 40®	EUR	FR0003500008	.FCHI	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP04TKH7	CAC 40®	EUR	FR0003500008	.FCHI	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP04TKI5	CAC 40®	EUR	FR0003500008	.FCHI	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP04TKJ3	CAC 40®	EUR	FR0003500008	.FCHI	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Paris	www.euronext.com